

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juin 2023

Présents : Didier Beaujouan, Jean-Christophe Cachard, Gilles Varon, Patrick Carpophore, Sylvie Nicolle, Nadine Haie, Emmanuelle Lebarbier

Absences excusées : Catherine Cartry donnant son pouvoir à Jean Christophe Cachard

Absences non excusées : Enola Causeur

Secrétaire de séance : Sylvie NICOLLE

Ouverture de séance : 19 h 15

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2023
- Désignation d'un référent déontologue des élus locaux
- Projet de réhabilitation du chemin Dit Mont Dit Mont : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- Demande de subvention
- Questions et informations diverses

1. **Désignation du secrétaire de séance** : S. Nicolle est nommée secrétaire de séance.

2. **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2023** :

Le conseil approuve le compte-rendu du 30 mars 2023 à l'unanimité.

3. **Désignation d'un référent déontologue des élus locaux**

L'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 « dite 3DS » a ouvert la possibilité à tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Les membres du Conseil municipal nomment à l'unanimité M. Philippe BOETON, magistrat honoraire, comme référent déontologue pour la commune de Périers-en-Auge.

4. **Projet de réhabilitation du chemin Dit Mont Dit Mont : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée**

Après la présentation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée entre les communes de Dives sur Mer, Grangues et Périers en Auge par Sylvie NICOLLE, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet et valide la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

5. **Demande subvention**

Le vote des subventions ayant été voté au dernier conseil municipal, les membres du conseil décident de ne pas donner suite à cette demande et s'engagent à faire un

retour par courrier à l'association pour prévenir des délais pour l'année prochaine.

6. **Questions et informations diverses**

- Salle de convivialité : deux réunions de chantier ont déjà eu lieu pour le projet de réhabilitation de l'ancienne école.

Les travaux démarreront mercredi 14 juin 2023

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année

- Concert : la date du 10 septembre 2023 est retenue pour le concert à l'Eglise.

Fin de séance à 20 h 15

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a 'D' and a horizontal line extending to the right.